

Épreuve



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 7 février 2024 — N° 96

Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Serge Payette.

---

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l’histoire des Noirs.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de féliciter l’Université de Sherbrooke pour son classement parmi les 10 meilleures universités en recherche au Canada.

---

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le travail du Service d’orientation et de recherche d’emploi pour l’intégration des femmes au travail.

---

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de remercier les pompiers du Service de sécurité incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu pour leur intervention au CHSLD Georges-Phaneuf.

**7 février 2024**

---

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Janet King.

\_\_\_\_\_

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO).

\_\_\_\_\_

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'histoire des Noirs.

\_\_\_\_\_

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice.

\_\_\_\_\_

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Métivier.

\_\_\_\_\_

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Martine Loiseau.

\_\_\_\_\_

M. Drainville (Lévis) fait une déclaration afin de féliciter Mme Djénébou Drabo, lauréate du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

\_\_\_\_\_

**7 février 2024**

---

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 44 Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 44.

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Lecours (Les Plaines), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 1<sup>er</sup> et 6 février 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 46, Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs.

(Dépôt n° 1292-20240207)

7 février 2024

---

### Dépôts de pétitions

M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 201 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élargissement du tronçon de l'autoroute 20 entre Rimouski et Mont-Joli.

(Dépôt n° 1293-20240207)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que les représentants élus de la population québécoise ont dûment adopté, le 7 juin 2023, le projet de loi 11 visant notamment à permettre, au plus tard en juin 2025, les demandes anticipées d'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant d'une maladie neurocognitive grave et incurable menant à l'incapacité à consentir aux soins;

QU'elle réitère que sa compétence pleine et exclusive pour légiférer en matière de santé, d'administration des soins, de droit civil et d'encadrement du consentement aux soins ainsi qu'en matière d'administration de la justice permet au Québec d'encadrer les demandes anticipées d'aide médicale à mourir;

7 février 2024

---

QU'elle rappelle que le Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir de la Chambre des communes a recommandé en février 2023 que le gouvernement fédéral modifie le Code criminel pour permettre les demandes anticipées d'aide médicale à mourir à la suite d'un diagnostic de maladie grave et incurable menant à l'incapacité;

QU'elle note que la Chambre des communes s'apprête à modifier le Code criminel eu égard à l'aide médicale à mourir, par le projet de loi C-62;

QU'à cette occasion, l'Assemblée nationale demande au Parlement fédéral de respecter les lois adoptées par le Parlement du Québec reflétant les volontés de la société québécoise et qu'elle lui demande de modifier le Code criminel afin de respecter la volonté du Québec d'agir en respect de son champ de compétence exclusif et ainsi permettre les demandes anticipées d'aide médicale à mourir, au Québec, selon les critères établis dans la Loi concernant les soins de fin de vie.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 193 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **4**

---

Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la pérennité des foyers de l'Arche du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

7 février 2024

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bouazzi (Maurice-Richard), conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que l'atteinte de la carboneutralité implique de mettre fin à toute utilisation de gaz naturel d'origine fossile;

QU'en conséquence, elle demande au gouvernement de déposer un document de consultation comprenant une modélisation des trajectoires d'émission de gaz à effet de serre (GES) permettant au Québec d'atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050, et de tenir une commission parlementaire à cet effet.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 194 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la construction d'un nouvel hôpital régional à Drummondville au Plan québécois des infrastructures 2024-2034; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière;



7 février 2024

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants.

---

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant la gratuité du transport scolaire;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition portant sur la rémunération des stages obligatoires.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Boulet, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Benjamin, troisième vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 8 février 2024 sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, sur le sujet suivant : « le financement nécessaire pour les foyers de l'Arche ».

7 février 2024

---

Le débat se poursuit.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 42 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 42 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

---

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, est ajourné.

---

Les travaux reprennent à 15 heures.

---

7 février 2024

---

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose :

QUE l'Assemblée reconnaisse que le Québec traverse une grave crise du logement;

QU'elle reconnaisse que la hausse importante des prix de l'immobilier constitue un frein à l'accès à la propriété pour les jeunes familles du Québec;

QU'elle reconnaisse que le phénomène des surenchères à l'aveugle peut contribuer à la hausse des prix des maisons;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre fin aux enchères immobilières à l'aveugle en rendant obligatoire la divulgation des promesses d'achat simultanées sur une même propriété.

M. Lévesque, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 49 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 24 minutes 39 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 28 minutes 36 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à la députée indépendante. Dans ce cadre, le temps non utilisé par la députée indépendante ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote sur la motion proposée par M. Fontecilla (Laurier-Dorion) est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

7 février 2024

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Zaga Mendez (Verdun).

---

À 18 h 30, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 8 février 2024, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

7 février 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 193)

POUR - 109

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	(Groulx)	(Chapleau)	(Dubuc)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain	Grondin (CAQ)	Mallette (CAQ)	(Hull)
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)	
Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	

ABSTENTIONS - 4

Arseneau (PQ)	Bérubé (PQ)	Paradis (PQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
---------------	-------------	--------------	--------------------------

7 février 2024

Sur la motion de M. Bouazzi (Maurice-Richard), conjointement avec  
Mme Dufour (Mille-Îles), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et  
Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 194)

**POUR - 112**

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccione (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Gronin (CAQ)	Marissal (QS)	(Hull)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	